



29.11.2016 - 09:30 Uhr

L'ACS se montre critique à l'égard de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) se montre critique à l'égard de la stratégie énergétique 2050 qui a été adoptée par les Chambres fédérales dans leur session d'automne. Dans l'optique de l'ACS, il n'est guère possible d'évaluer les conséquences de la stratégie énergétique 2050 et des projets d'application prévus, notamment dans le secteur de la mobilité. C'est pourquoi l'ACS a décidé de soutenir le référendum contre la Loi sur l'énergie.

L'ACS pense qu'il est souhaitable que la Confédération ait une stratégie énergétique axée sur le long terme. La présente stratégie énergétique 2050 qui a été adoptée par les Chambres fédérales dans la session d'automne 2016 comporte pour la Suisse des éléments importants et prometteurs. Pour atteindre les objectifs dictés, on a toutefois prévu des mesures coûteuses qui toucheront aussi massivement le secteur de la mobilité et qu'il convient de soumettre à un examen critique. On a notamment prévu de continuer à renforcer les prescriptions sur les émissions de CO2 des voitures de tourisme neuves.

L'ACS critique par ailleurs les coûts importants des projets d'application prévus (environ 200 milliards de francs) que l'on compte entre autres couvrir par une augmentation du prix de l'essence de 26 centimes par litre et par une augmentation généralisée du prix de l'électricité. Ces mesures frappent le secteur de la mobilité de manière massive. Il importe de créer d'abord la transparence des coûts dans ce secteur et de démontrer l'efficacité énergétique dans les différents domaines.

Ajoutons à cela que la Confédération et les milieux politiques misent en temps sur l'augmentation de la mobilité électrique pour atteindre leurs objectifs ambitieux en matière de politique climatique. Une telle stratégie est unilatérale et fait abstraction de tous les autres secteurs d'innovation.

Pour l'ACS, ces conséquences sont inacceptables. C'est pourquoi il demande à la Confédération et aux milieux politiques de développer d'autres idées plus différenciées sur le thème de la mobilité. C'est pourquoi l'ACS a décidé de donner son soutien au référendum contre la Loi sur l'énergie.

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but de regrouper les automobilistes en vue de défendre leurs intérêts en rapport avec la politique des transports, le tourisme, le sport et tous autres intérêts liés à l'automobilisme comme la protection des consommateurs et la protection de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application. Il s'engage pour la sécurité routière.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter :

- Thomas Hurter, Président central de l'ACS, Tél. 079 634 51 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100796234> abgerufen werden.